

Créer un cercle de gratuité

Un cercle de gratuité, c'est un moment pour mettre en commun ce qui ne sert plus et prendre gratuitement parmi ce que d'autres ont donné.

C'est un moment pour faire circuler les dons sans attente de retour.

C'est un moment pour éprouver comment on peut se sentir riche de nouveaux usages sans avoir acheté ou conduit à produire de nouveaux objets.

C'est un moment pour s'alléger et ressentir l'allégresse qui en découle.

C'est un moment pour retrouver la joie d'appartenir à un cercle dans lequel entrer et sortir quand bon nous semble!

Tenté.e d'essayer ? Rien de plus simple ! Si l'envie vous titille, voici la fiche « technique »...

- D'abord **trouver un lieu** disposé à accueillir le cercle : idéalement un espace abrité tel une halle un jour de marché, l'auvent d'une bibliothèque ou d'une école, voire le hangar d'un ami.
- **Annoncer la séance** par affichage, voie de presse, réseaux amicaux ou « sociaux », tous les moyens sont bons ! Je propose des exemples de messages ci-contre.
- **Prévoir une durée courte** (2 heures maximum) tous les deux ou trois mois en programmant les séances à l'avance : ça permet aux donateurs et donataires de se rencontrer et de mettre de côté pour la séance suivante jusqu'à ce que ça devienne une habitude : le sac de gratuité reste à portée, se remplit au fur et à mesure et est prêt à être apporté à la prochaine séance.
- Prendre **contact avec une recyclerie** ou des associations caritatives pour récupérer le restant (environ la moitié des dons, prévoir au moins 3 m3). Certaines se déplacent gratuitement, d'autres pas. Prévoir dans ce cas une camionnette ou gros véhicule pour amener le restant directement.
- **Ne pas accepter de dons préalablement à la séance** : c'est là qu'ont lieu les mauvaises surprises (quand les donateurs esquivent le déballement public de leurs dons...)
- **L'installation** prend une quinzaine de minutes à 2 ou 3 personnes. Prévoir des portants avec des cintres, un sac poubelle pour les objets abîmés (ça arrive, mais pas tant que ça), des sacs et cagettes pour tout remballer à la fin. Installer des tables (environ 10 mètres linéaires) par catégorie d'objet (vêtements adultes, enfants, jouets, vaisselle, livres, etc.). Inviter les participants à déposer eux-mêmes ce qu'ils apportent (mais ne pas hésiter à donner un coup de main car certains arrivent très chargés!).
- Si vous le souhaitez, **offrez** des boissons chaudes ou des biscuits, ça fait toujours plaisir et ça ajoute un espace de convivialité au-delà des objets.
- **Les participants sont libres de prendre tout ce qu'ils veulent**, même s'ils n'ont rien apporté, selon un principe de libre circulation et totale gratuité (ni troc, ni valorisation des dons même sous forme de « don libre » ou « participation consciente »).
- En cas d'avidité marquée, il peut être utile de rappeler, directement à la personne, qu'elle peut **ramener au prochain cercle ce qui ne lui servira pas**, et que **ce qui entre dans le cercle de gratuité, reste dans la gratuité : on peut redonner mais pas revendre**.
- À la fin, **remballer le restant par catégorie** (les recycleries vont en seront gré!). Ça prend entre 15 et 30 minutes selon le volume restant et le nombre de bras. En prévoir un dizaine n'est pas inutile ! Souvent les participants sont ravis de donner la main... et inspirés pour créer dans la foulée un autre cercle de gratuité près de chez eux!

Et c'est ainsi que les cercles font des petits...

Bon cercle !

Messages d'invitation :

Version mail/publication

Venez déposer ce qui ne sert plus et prendre, gratuitement, ce qui fait envie : c'est cadeau !
J'amène **quand je veux** pendant le cercle de gratuité (vêtements, jouets, matériel de sport, bibelots, livres, CD, DVD, vaisselle, accessoires, petit électro-ménager, etc. **propres et en état d'usage**).
Tous les dons sont mis en commun et rassemblés par catégorie. Je peux me servir gratuitement parmi ce que d'autres ont donné. Je suis libre de donner, prendre... ou juste regarder !
Ce que je prends ne peut être revendu, je le transmets gratuitement quand je n'en ai plus d'usage.
Ce qui n'a pas été repris sera réacheminé vers une recyclerie.

Version flyer

*Des vêtements trop petits ?
De la vaisselle qui ne sert pas ?
Des jouets avec lesquels plus personne ne joue et qui vous encombrant ?
Ne les jetez pas ! En les **donnant**, vous ferez le bonheur d'un autre...*

Un cercle de gratuité, c'est quoi ?

Un moment convivial, ouvert **gratuitement** à tous, pour mettre en commun ce qui ne sert plus et prendre **gratuitement** ce qui fait envie.

Que peut-on donner ?

Vêtements, jouets, livres, CD, DVD, bibelots, vaisselle, petit électroménager, etc., **propres et en état d'usage**. Ce qui n'aura pas trouvé preneur sera réacheminé vers une recyclerie.

Un cercle de gratuité, pourquoi ?

Parce que la récup c'est pour **tout le monde ! Ça ne coûte rien de donner et tout le monde y gagne** : des trouvailles parmi ce que l'autre n'utilise plus, moins de déchets pour la collectivité, moins de ressources utilisées, plus d'emplois, moins de dépenses et de **bons moments de partage** !

En option :

construction d'un LOCAL DE GRATUITÉ permanent

Après une phase de sensibilisation et pour les collectifs, associations, entreprises, communes désireuses d'aller plus loin : aménagement d'un local permanent de gratuité, où les usagers pourront déposer et reprendre à toute heure de la journée afin d'éviter les dépôts sauvages ou en poubelles incinérables.

Prévoir une surface d'au moins 6 m² avec des étagères lisibles (étiquettes précisant quoi ranger et où) et interdire le dépôt en sacs (qui encombrant l'espace).

Ça fonctionne très bien en autogestion si chacun dispose les objets dans les étagères prévues et fait un petit coup de rangement par la même occasion. Les services techniques de la commune, une petite équipe de bénévoles ou une recyclerie peuvent assurer l'entretien ponctuellement (une à deux fois par mois) et vider l'espace à échéances régulières, notamment lors de la tenue de cercles trimestriels de gratuité.

Il peut s'agir d'un chalet de jardin, un cabanon chez un particulier, d'un recoin dans la cage d'escalier d'un immeuble ou d'une résidence étudiante, d'une salle ou d'un grand placard inoccupé, etc. Tout espace est bon pour installer un local de gratuité au bénéfice du voisinage ou du collectif de vie ou de travail !

Besoin de soutien ? Plus d'information ? Rendez-vous sur www.gratweet.org